OFFRE DE FORMATION

Offre de formation · Recyclage cariste · Particulier

Formation de recyclage pour caristes expérimentés : 1 journée au centre pour remettre à jour les pratiques et renouveler le brevet.

FRAIS D'INSCRIPTION

PARTICULIER

200 €

par participant

Frais nets, brevet compris. Toutes nos factures sont exonérées de TVA (art. 44).

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus.
- Comprendre le français.
- Savoir faire les calculs de base (addition, soustraction, multiplication).
- Être apte médicalement à la conduite d'un chariot élévateur (aucun certificat médical n'est demandé).
- Avoir de l'expérience dans la conduite d'un chariot élévateur.

Organisation

DURÉE	**1 jour, le jeudi, de 9 h 30 à 15 h 30**
LIEU	**Au centre : 102 Rue de Birmingham, 1070 Anderlecht. Métro Delacroix (lignes 2 et 6).**
GROUPE	**En petit groupe : 6 places réservables en ligne par session.**

Volet théorique

Connaître les risques liés à la conduite d'un chariot élévateur, leurs conséquences et les moyens de s'en prémunir ; connaître les bonnes façons de travailler pour gagner en productivité.

Volet pratique

Intégrer ces connaissances dans des habitudes de travail, entre la sécurité exigée et la productivité souhaitée.

Intervenants

Des formateurs spécialisés, avec plusieurs années d'expérience comme caristes en entreprise.

Méthodologie

Axée sur le vécu des participants et leurs besoins ; lien permanent entre pratique et théorie ; aides audiovisuelles ; mises en situation sur 2 types de chariots (trois roues et quatre roues).

Finalité

Au terme de la formation, le cariste conduit un chariot élévateur en respectant les règles de sécurité, les règles de bon fonctionnement du matériel et un certain niveau de productivité.

Évaluation

Évaluation continue par le formateur tout au long de la formation.

Attestation

Certificat de compétence, aussi appelé brevet cariste : valable 5 ans (durée fixée par C.B.F.P.), transmis en PDF le jour même, à la fin de la formation, une fois les frais réglés. Il atteste une formation adéquate au sens du Code du bien-être au travail (art. IV.3-7, 1°) ; il n'existe pas de permis d'État.

Paiement

- **Particulier** : virement sous 24 h après l'inscription, avec la communication structurée reçue par e-mail ; virement fait mais pas encore arrivé, prévenez-nous : la place reste gardée jusqu'au dernier jour ouvrable avant la session, à 12 h. Les frais sont réglés avant la remise du brevet.

Annulation

- **Particulier** : inscription en ligne ou par téléphone, droit de rétractation de 14 jours, sans frais avant le début de la formation. Ensuite, ou pour une inscription sur place au centre, sans frais jusqu'à 72 h avant la formation ; dans les 72 h, 50 € de frais d'annulation peuvent être demandés.

À apporter

- Vos chaussures de sécurité.
- Votre carte d'identité.

Inscription
Demande en ligne sur brevet-cariste.be/inscription/ ou par téléphone.

brevet-cariste.be/inscription/
+32 492 36 26 87